

: LADÉPÊCHE.FR

Tarifs des péages : un rapport pointant les superprofits des sociétés d'autoroutes "étouffé" ? On vous explique la polémique

l'essentiel D'après Le Canard Enchaîné, un rapport remis au ministère de l'Economie préconisant une baisse du tarif des autoroutes françaises aurait été "étouffé" par Bruno Le Maire. Ce document, confidentiel, alertait sur les "surprofits" engrangés par les sociétés concessionnaires d'autoroute.

Une mission d'expertise, commandée par le ministère de l'Economie en février 2021, préconisait de baisser les tarifs autoroutiers de 60% sur les deux tiers du réseau français, révèle Le Canard enchaîné. D'après nos confrères, les conclusions de ce rapport, rédigé par l'Inspection générale des finances (IGF) et le service d'inspection du ministère de l'Écologie, sont sans appel. Vinci et Eiffage, les deux concessionnaires à la tête des deux tiers du réseau autoroutier, enregistrent "une rentabilité très supérieure à l'attendu (...) ce qui va contre le principe de rémunération raisonnable". D'après l'hebdomadaire satirique, les deux groupes présenteraient une rentabilité proche de 12%, soit un niveau "très supérieur" à celui "ciblé" par l'Etat lors de la privatisation du réseau en 2006.

Face à ces bénéfices records, les auteurs du rapport recommandent donc à Bercy "un réalignement de la rentabilité" de ces sociétés via trois options. La première : une "fin anticipée" des concessions visées en 2026. La deuxième : "une baisse drastique des péages dès 2022" de l'ordre de près de 60%. Enfin, la troisième consiste à prélever 63 % de l'excédent brut d'exploitation de ces deux groupes concessionnaires. Par ailleurs, les fonctionnaires derrière le rapport estiment que seule la première proposition est "légalement envisageable". Les autres ont seulement "valeur d'illustration", écrivent-ils.

"Manque d'implication"

Dans les faits, cette affaire est sensible car ce rapport a été commandé il y a près de deux ans, et qu'aucune mesure ne semble depuis être allée dans le sens des conclusions du document. Au point que l'Inspection générale des finances s'inquiète d'un "manque d'implication" de Bercy, qui "a de quoi surprendre alors que les concessions autoroutières touchent environ 11 milliards par an de péage". Un décalage d'autant plus frappant que, au 1er février prochain, le tarif des autoroutes augmentera de 4,75 % en moyenne.

Le Canard enchaîné rappelle également que c'est Bruno Le Maire lui-même qui a commandé ce travail à l'IGF. "Quand on veut mettre

des réalités sous le tapis, on ne commande pas un rapport sur le sujet", ironise ainsi un proche du ministre auprès du Figaro

Les opposants à la majorité ont, de leur côté, vivement réagi à ces révélations du Canard. "Quand Bruno Le Maire protège les superprofits des concessionnaires d'autoroutes tout en disant que les caisses sont vides pour financer nos retraites. Gentil avec les puissants, terrible avec le peuple", a ainsi tweeté l'Insoumis Manuel Bompard.

Quand @BrunoLeMaire protège les superprofits des concessionnaires d'autoroutes tout en disant que les caisses sont vides pour financer nos #retraites . Gentil avec les puissants, terrible avec le peuple ! https://t.co/KcHEhYYUYA — Manuel Bompard (@mbompard) January 25, 2023

"Bonjour Bruno Le Maire, cet article pose de nombreuses questions. Nous demandons à voir ce rapport. La représentation nationale, comme les Français, y ont droit", a réagi sur le même réseau social le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud. Ce dernier a demandé à "voir ce rapport".

Bonjour @BrunoLeMaire , cet article pose de nombreuses questions.

Nous demandons à voir ce rapport.

La représentation nationale, comme les Français, y ont droit. https://t.co/HXllyfRVva — Boris VALLAUD (@BorisVallaud) January 25, 2023

Selon Politico , la députée socialiste Christine Pirès-Beaune compte introduire un amendement à sa proposition de loi sur les superprofits, pour y inclure les concessionnaires d'autoroutes.



https://images.ladepeche.fr/api/v1/images/view/63d3ad722c3faf39d20123d9/large/image.jpg?v=1

Bruno Le Maire sur le parvis de l'Elysée, ce lundi 23 janvier. AFP - LUDOVIC MARIN